

*Les crédits*

projet L'école avant tout. Cette option permet aux organismes admissibles d'obtenir du financement pour mettre de l'avant des projets axés sur la nécessité d'enrayer l'abandon scolaire. Les projets Point de départ, idéalement, ont pour objectif de permettre aux jeunes de poursuivre leurs études ou de se fixer des objectifs de carrière élevés tout en acquérant, en milieu de travail, les compétences nécessaires à l'obtention d'un emploi.

L'option Point de départ ouvre la porte à l'ingéniosité d'intervenants privilégiés tels que les conseils et commissions scolaires, les organismes de services aux jeunes et les bandes autochtones. Tous travaillent dans le même sens: empêcher les étudiants de décrocher. Nous ne pouvons négliger l'aspect de la sensibilisation du public, et par public, je parle spécifiquement des employeurs, des enseignants, des parents, des groupes communautaires et des étudiants, bref, tous ceux et toutes celles qui s'intéressent de près ou de loin au problème du décrochage.

Les députés ont probablement pris connaissance de la campagne de publicité menée au printemps, toujours dans le cadre du projet L'école avant tout. Pourquoi une telle campagne? Parce que nos études nous ont fait réaliser que la plupart des Canadiens ignorent l'ampleur du phénomène de l'abandon scolaire, de même que ses conséquences.

Nous savons que leur degré de sensibilisation s'est accru, par suite de notre campagne publicitaire à la télévision et dans les journaux, campagne suivie d'autres initiatives complémentaires. Ainsi, un bulletin portant sur L'école avant tout sera diffusé six fois par an et, de concert avec Santé et Bien-être social Canada, un groupe rock a entrepris une tournée nationale dans 35 villes et 170 écoles. Partout, ce groupe s'efforcera de persuader les étudiants, au moyen de la musique, de ne pas faire usage de drogues et de mener leurs études à terme.

[Français]

Monsieur le Président, nos interventions à l'intention de la jeunesse n'ont pas été oubliées quand nous avons élaboré la Stratégie de mise en valeur de la main-d'oeuvre. C'est en effet grâce aux fonds accordés à cette stratégie que l'option Alternance travail-études peut prendre un nouvel essor.

À l'unanimité, les experts que nous côtoyons estiment que cette option constitue une façon idéale d'initier la jeunesse au monde du travail. Par conséquent, nous nous sommes engagés à augmenter la contribution du fédéral au financement d'Alternance travail-études. Avec cet apport de capitaux supplémentaires, nous pourrions mettre davantage l'accent sur les jeunes du niveau secondaire, ceux-là mêmes, monsieur le Président, qui sont les

plus susceptibles d'abandonner leurs études. L'Alternance travail-études, à l'instar de certains volets de l'option Point de départ et du projet L'école avant tout, est d'abord une entreprise conjointe, puisqu'elle est soutenue par les commissions et conseils scolaires locaux. L'Alternance travail-études cadre parfaitement avec un de nos objectifs majeurs, monsieur le Président, qui est d'aider les jeunes à faire des choix de carrière éclairés.

[Traduction]

Vous me permettez, Monsieur le président, de souligner deux autres de nos initiatives, qu'il s'est avéré nécessaire d'adapter aux besoins du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve. Il s'agit des Stratégies-Jeunesse fédérales-provinciales auxquelles des fonds de plus de 27 millions de dollars ont été affectés. Les Stratégies-Jeunesse, en vigueur jusqu'en 1993, visent à aplanir les disparités régionales qui défavorisent les jeunes de ces deux provinces. Nous voulons que ces jeunes aient autant de chances que les autres d'obtenir des emplois de débutant.

Ensemble, les ministères fédéraux et provinciaux, les organismes sociaux et d'autres partenaires se sont entendus pour mieux servir la clientèle des jeunes et redonner l'espoir à la jeunesse pourtant pleine de promesses du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve.

Vous remarquerez que nos initiatives en faveur des jeunes ne cessent d'évoluer. Les programmes déjà mis en place remplissent leur rôle, cela va de soi, mais nous comptons aller encore plus loin.

[Français]

Le député de Welland—St. Catharines—Thorold a peut-être oublié certains passages du discours du Trône, monsieur le Président, au sujet des questions intéressant la jeunesse. C'est avec plaisir que je les lui rappellerai.

Le gouvernement affirme dans le discours du Trône que la prospérité économique est d'abord et avant tout une question de ressources humaines et qu'à ce chapitre, il est importe d'établir un consensus national, notamment en matière d'éducation et de formation. Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration l'a maintes fois affirmé, monsieur le Président, il n'est pas question d'empiéter sur la juridiction des provinces en matière d'éducation. Mais nous constatons que notre système d'éducation n'a pas donné les résultats escomptés et que de ce fait, les provinces et le gouvernement fédéral pourraient trouver avantageux de collaborer en vue d'atteindre des objectifs pancanadiens, monsieur le Président.

Ainsi, d'ici l'an 2000, il serait sans doute réaliste de faire en sorte que 90 p. 100 des Canadiens obtiennent un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent et ce, avant l'âge de 25 ans. En outre, monsieur le Président, nous